

HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN-HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE HT ELECTRICIEN

EHABILIT

Sécurisez vos interventions électriques grâce à notre formation habilitation électrique :
une expertise sur mesure pour garantir la conformité, la sécurité et la performance de vos
équipes d'électriciens.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Acquérir les connaissances permettant aux électriciens d'opérer en sécurité sur tous ouvrages électriques Basse Tension et Haute Tension avec notre formation habilitation électrique H1, H2, HE Essai-HC conformément à la norme NF C 18-510.

Les + métier

Formation indispensable pour prévenir les risques électriques et répondre à la réglementation.
Indispensable pour l'accès légal et sécurisé aux interventions sur installations électriques HT.



Public Visé

Toute personne qui réalise ou dirige des opérations d'ordre électrique :
Électriciens de formation ou expérimentés, appelés à intervenir sur des
installations Haute tension en production ou en maintenance.



Pré Requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du
recyclage et pouvant justifier du certificat, du titre de cette formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés à l'électricité dans un environnement professionnel.
Comprendre les principes de la prévention du risque électrique selon la norme NF C 18-510.
Appliquer et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'opérations d'ordre électrique à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques.
Adopter un comportement responsable et sécurisé en présence de risques électriques.
D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Parcours pédagogique

Accueil, présentation de la formation.

En début de chaque module, il convient de faire un retour d'expérience ayant pour objectifs :

- D'analyser les accidents et presque accidents
- D'analyser ses pratiques professionnelles

Les savoirs et savoir-faire sont donnés à titre indicatif en termes d'animation. Le formateur adaptera le contenu de chaque séquence en fonction du retour d'expérience des apprenants

FORMATION THÉORIQUE – THÈMES EN ADEQUATION AVEC LA NORME NF C18 510

1- Introduction au risque électrique et cadre réglementaire

- Connaître les textes réglementaires de référence (code du travail, décret 2010-1118, norme NF C 18-510).
- Citer les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdits, zones, etc.)

2- Les risques et moyens de prévention associés en lien avec les travaux et/ou interventions

- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Décrire les opérations de la CONSIGNATION et les documents associés
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.)

- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération

3- Les équipements de protection (EPI – EPC)

- Citer les équipements de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Appliquer les consignes de port des EPI selon les situations.

4- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident électrique

- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13

FORMATION PRATIQUE – THÈMES EN ADEQUATION AVEC LA NORME NF C18 510

- Identification des ouvrages HTA ou des installations HTA et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)

- Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées

- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité – Identification, vérification et utilisation des Moyens de Protection Collective et Individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...)

- Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...)

- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...)

- Échanges avec les différents acteurs

- Réalisation d'une consignation HTA en 1 et 2 étapes

- Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...)

- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique

- Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention

- Réalisation de travaux hors tension HTA

- Respect et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail

- Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des essais (domaine de tension, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).

- Effectuer des essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficace. Ils utilisent de la Ludo pédagogie en réalisant des jeux de rôles pour travailler les interactions. Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique

Un tour de table de positionnement permet à notre formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et de s'adapter. Nous mettons un point d'honneur sur les temps d'échanges entre nos formateurs et les stagiaires tout au long de leur parcours de formation.

Moyens pédagogiques

Nos centres disposent de salles adaptées à la formation qui respectent en tout point les réglementations en vigueur. Nos infrastructures et nos moyens matériels permettent de reproduire les conditions réelles de situations de travail

Qualification Intervenant-e-s

Formateur en prévention du risque électrique et spécialisé en électricité, justifiant d'une expérience professionnelle minimum de 3 ans dans le domaine de l'électricité

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique respectant l'annexe D de la NF C18-510 avec un minimum de 70% de bonnes réponses.
 - Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées dans la NF C18-510 à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire. Les conditions des épreuves pratiques sont précisées dans la NF C18-510.
- La réussite aux épreuves théorique et pratique conditionne la délivrance de l'avis nominatif et individuel.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Sanction formation

Formation HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN

Durée

3.50 Heures **0.5** Jour



Contactez-nous !

Equipe Administrative
Votre expertise formation !

Tél. : 0240830023
Mail : contact@drivingformation.com